

2020-2142
2021-12-07

GROUPE	2	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

Contenant

Herbicide Chikara^{MD} 25WG

COMMERCIAL

GRANULÉS DISPERSABLES DANS L'EAU

UN HERBICIDE POUR UTILISER DANS LES RAISINS ET LES BLUETS NAINS

PRINCIPE ACTIF: Flazasulfuron25,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

N^o D'HOMOLOGATION : 33130
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,1 à 60 kg

Fabriqué par :
ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road, Suite A
Concord, Ohio
44077
USA
1-877-706-4640

Distribué par :
Belchim Crop Protection Canada, Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph (ONTARIO)
N1C 0A4
Canada
519-826-7878

Chikara est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou brouillards de pulvérisation. Ne pas ingérer et éviter toute absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après toute manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément du reste du linge avant de les réutiliser.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors des activités de mélange, chargement, application, nettoyage et réparation (sauf indication contraire ci-dessous). De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou un écran facial) lors du mélange et du chargement. Des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Pour l'application à l'aide d'une rampe d'aspersion et la manipulation de plus de 48 kg d'herbicide Chikara 25WG par jour, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange et le chargement. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'infiltré dans ces derniers. Ensuite, se laver à fond et remettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Nettoyer l'extérieur des gants avant de les enlever. Bien se laver et mettre des vêtements propres dès que possible. Conserver et nettoyer l'EPI séparément des autres vêtements.

Ne pas laisser le bétail brouter les champs traités.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer à l'aide d'un nébulisateur manuel ou un appareil pneumatique ou d'un équipement de brumisation portatif.

Ne pas appliquer sur des plantes soumises à un stress dû à la sécheresse, à de l'eau stagnante, à des conditions propices à la prolifération d'insectes et/ou au développement de maladies sévères, à une faible fertilité des sols, etc.

Ne pas intégrer au sol.

NE PAS appliquer à l'aide de n'importe quel système d'irrigation.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Délai de sécurité :

NE PAS entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Cela comprend les zones à l'intérieur et aux environs des maisons, des écoles, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes peuvent être exposées au produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive à l'extérieur de l'endroit à traiter est au minimum. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de l'herbicide Chikara 25WG aux endroits où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux), surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

***EN CAS D'URGENCE LIÉE À UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE
1-888-484-7546.***

***EN CAS D'URGENCE LIÉE À UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, COMPOSER
LE 1-800-424-9300.***

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec, sécuritaire et bien ventilé. Entreposer ce produit à l'écart des aliments pour humains ou animaux. Conserver le pesticide dans son contenant d'origine. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou près d'une maison. Ne pas entreposer près d'une flamme nue.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination du contenant

Contenant recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de

son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Livret

HERBICIDE Chikara^{MD} 25WG

COMMERCIAL

GRANULÉS DISPERSABLES DANS L'EAU

UN HERBICIDE POUR UTILISER DANS LES RAISINS ET LES BLUETS NAINS

PRINCIPE ACTIF: Flazasulfuron25,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

N^o D'HOMOLOGATION : 33130
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,1 à 60 kg

Fabriqué par :
ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road, Suite A
Concord, Ohio
44077
USA
1-877-706-4640

Distribué par :
Belchim Crop Protection Canada, Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph (ONTARIO)
N1C 0A4
Canada
519-826-7878

Chikara est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou brouillards de pulvérisation. Ne pas ingérer et éviter toute absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après toute manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément du reste du linge avant de les réutiliser.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors des activités de mélange, chargement, application, nettoyage et réparation (sauf indication contraire ci-dessous). De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou un écran facial) lors du mélange et du chargement. Des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Pour l'application à l'aide d'une rampe d'aspersion et la manipulation de plus de 48 kg d'herbicide Chikara 25WG par jour, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange et le chargement. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'infiltré dans ces derniers. Ensuite, se laver à fond et remettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Nettoyer l'extérieur des gants avant de les enlever. Bien se laver et mettre des vêtements propres dès que possible. Conserver et nettoyer l'EPI séparément des autres vêtements.

Ne pas laisser le bétail brouter les champs traités.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer à l'aide d'un nébulisation manuel ou un appareil pneumatique ou d'un équipement de brumisation portatif.

Ne pas appliquer sur des plantes soumises à un stress dû à la sécheresse, à de l'eau stagnante, à des conditions propices à la prolifération d'insectes ou au développement de maladies sévères, à une faible fertilité des sols, etc.

Ne pas intégrer au sol.

NE PAS appliquer à l'aide de n'importe quel système d'irrigation.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Délai de sécurité :

NE PAS entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Cela comprend les zones à l'intérieur et aux environs des maisons, des écoles, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes peuvent être exposées au produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive à l'extérieur de l'endroit à traiter est au minimum. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de l'herbicide Chikara 25WG aux endroits où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux), surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

***EN CAS D'URGENCE LIÉE À UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE
1-888-484-7546.***

***EN CAS D'URGENCE LIÉE À UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, COMPOSER
LE 1-800-424-9300.***

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec, sécuritaire et bien ventilé. Entreposer ce produit à l'écart des aliments pour humains ou animaux. Conserver le pesticide dans son contenant d'origine. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou près d'une maison. Ne pas entreposer près d'une flamme nue.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination du contenant

Contenant recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Chikara 25WG est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Chikara 25WG et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Chikara 25WG ou les herbicides du groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes), et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 ou à www.iskbc.com.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Mises en garde propres au produit :

Lire attentivement l'étiquette au complet et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-706-4640. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Information générale sur l'utilisation :

Chikara 25WG est un herbicide sélectif pour la suppression avant et après la levée contre certaines espèces de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges rencontrées dans le raisin et les bluets nains.

L'absorption de Chikara 25WG se fait par la racine et le feuillage des plantes, freinant ainsi rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Pour les applications de prélevée, de l'eau de pluie ou une irrigation sont nécessaires pour activer l'herbicide. La durée de la suppression dépend de facteurs environnementaux comme le type de sol, l'humidité du sol, la température et la quantité d'humidité à la suite de l'application. Les mauvaises herbes existantes ou les résidus de cultures peuvent réduire la durée et le niveau de suppression résiduel. La suppression des mauvaises herbes peut également être réduite en raison du stress environnemental subi par les mauvaises herbes au moment de l'application.

La croissance des mauvaises herbes s'arrête quelques heures après l'application; cependant, l'évolution entre la décoloration ou chlorose à la nécrose requiert généralement de deux à quatre semaines. La rapidité de la suppression dépend généralement des conditions météorologiques, l'action étant plus rapide par temps plus chaud et lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. L'efficacité de la suppression est optimale lorsque l'herbicide Chikara 25WG est appliqué soit sur les mauvaises herbes justes avant la germination, soit sur les mauvaises herbes jeunes et en pleine croissance.

Pour une activité optimale de l'herbicide, la couche ou la surface du sol doivent être raisonnablement lisses et exempts de résidus de cultures et de mauvaises herbes avant l'application. Avant d'appliquer l'herbicide, les résidus de cultures et de mauvaises herbes peuvent être mélangés dans le sol par la culture, ou éliminés en utilisant un dispositif pour souffler de l'air sur la zone à traiter. Toute pratique entraînant une perturbation de la surface du sol à la suite du traitement herbicide entraînera une diminution de l'activité de l'herbicide. S'il ne pleut pas dans les deux semaines suivant une application de prélevée, entre 0,5 et 1,25 cm d'eau doivent être appliqués pour irriguer le sol. Ne pas appliquer plus de 2,5 cm d'eau d'irrigation.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones Tampons

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon. L'utilisation d'un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage, et trempage du sol et incorporation au sol NE requièrent PAS une zone tampon.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible le plus proche (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives) et les habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, les marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requise pour la protection de:		Habitat terrestre:
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	

Pulvérisateur agricole	Raisins, les bluets nains	10	5	10
------------------------	---------------------------	----	---	----

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange en réservoir et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Consignes relatives au mélange et au chargement :

S'assurer que le système de pulvérisation est propre et exempt de résidus issus des applications précédentes. Remplir à moitié le réservoir de pulvérisation d'eau propre. S'assurer que le système d'agitation fonctionne et qu'il est suffisamment performant pour produire un mélange de pulvérisation uniforme lors de l'application et jusqu'à ce que le réservoir de pulvérisation soit vide. Ajouter la quantité adéquate de ce produit dans le réservoir de pulvérisation. Finir de remplir le réservoir de pulvérisation jusqu'au niveau souhaité.

Ne pas préparer plus de mélange de pulvérisation que nécessaire aux fins de l'application immédiate du produit. Éviter d'entreposer les mélanges de pulvérisation à base de l'herbicide Chikara 25WG toute une nuit.

Mélanges en cuve :

Les mélanges en cuve sont généralement utilisés pour élargir ou étendre la suppression du spectre de mauvaises herbes présent. Les herbicides mélangés en cuve doivent être homologués pour une utilisation sur la culture concernée. Lire et suivre toutes les instructions sur l'étiquette de chaque herbicide dans le mélange en réservoir. Toujours respecter les précautions et les restrictions du produit d'association le plus restrictive.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur cette étiquette.

Pour les mélanges en cuve, ajouter différents composants dans le réservoir de pulvérisation en respectant l'ordre suivant : eau, granulés dispersables dans l'eau (ce produit), sacs

hydrosolubles, pâtes granulées, concentrés émulsionnables, additifs anti-dérive, liquides hydrosolubles et agents tensio-actifs non ioniques.

Exigences relatives à l'utilisation des additifs :

L'utilisation d'un agent tensioactif non ionique à un volume de 0,25 pour cent (0,25 litre/100 litres de volume de pulvérisation) offre un rendement maximal pour toutes les applications après la levée. Les produits tensioactifs doivent contenir au moins 50 % d'agents tensioactifs non ioniques (voir l'étiquette de l'adjuvant). Un concentré d'huile de culture à base de pétrole ou de l'huile végétale méthylée de haute qualité à un volume de 1 % (1 litre/100 litres) peuvent également améliorer le rendement de l'herbicide. Les adjuvants huileux doivent contenir au moins 15 % d'émulsifiants tensioactifs et 80 % d'huile végétale méthylée ou de pétrole de haute qualité (voir l'étiquette de l'huile de culture ou de l'huile de graines). Si un autre herbicide est mélangé en cuve avec l'herbicide Chikara 25WG, sélectionner les additifs qu'il est permis d'utiliser avec ces deux produits.

Essai de compatibilité :

Les additifs et les mélanges en cuve doivent faire l'objet d'un essai de compatibilité effectué en réalisant un mélange dans un petit contenant avant de procéder au mélange dans le réservoir de pulvérisation.

Dans un flacon en verre à couvercle (~ 1 litre), ajouter tous les partenaires de mélange, en respectant leurs doses respectives. Bien retourner, remuer et mélanger le flacon.

Si le mélange entraîne la formation de précipités (paillettes ou dépôt), gèle, forme des grumeaux ou une couche huileuse, cela indique une incompatibilité. Bien que les signes d'incompatibilité ne deviennent généralement visibles que dans les cinq minutes suivant le mélange, le mélange doit être observé durant environ 30 minutes.

Si les agents de compatibilité ne facilitent pas le mélange, le mélange est incompatible et ne doit pas être utilisé.

Nettoyage de l'équipement de pulvérisation :

Après avoir pulvérisé l'herbicide Chikara 25WG et avant d'utiliser l'équipement de pulvérisation pour toute autre application, le pulvérisateur doit être nettoyé soigneusement en suivant la procédure suivante :

1. Vider le réservoir; rincer soigneusement l'intérieur des réservoirs des pulvérisateurs à l'aide d'eau propre (rincer durant environ une minute par 100 litres de capacité du réservoir). Déloger et retirer tout dépôt visible à l'aide d'une brosse dure.
2. Remplir le réservoir à l'aide d'eau propre et ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant au moins 3 % d'ingrédients actifs) pour chaque 100 litres d'eau. Faire circuler la solution de nettoyage dans l'ensemble du réservoir et des tuyaux durant au moins 15 minutes. Faire passer la solution de nettoyage par les tuyaux, la rampe et les buses (1/4 du volume de la capacité du réservoir), puis vider le réservoir.
3. Répéter l'étape 1.
4. Répéter l'étape 2.
5. Retirer les buses et le filtre et les nettoyer séparément dans un seau contenant un agent de nettoyage et de l'eau.
6. Rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre.
7. Si seule de l'ammoniaque est utilisée à titre d'agent nettoyant, la solution de rinçage des étapes 2 et 4 peut être appliquée sur la ou les cultures, comme indiqué sur

l'étiquette. Ne pas dépasser la dose d'utilisation maximale indiquée sur l'étiquette. Si d'autres agents nettoyants sont utilisés, consulter l'étiquette de l'agent nettoyant pour connaître les consignes d'élimination de l'eau de rinçage. Si aucune consigne n'est fournie, éliminer l'eau de rinçage sur le site, ou dans un établissement d'élimination des déchets agréé.

(Mise en garde : **Ne pas** utiliser de produit à blanchir au chlore contenant de l'ammoniac, car cela provoquerait la formation d'un gaz dangereux).

APPLICATION AU SOL

Désherbage avant la levée :

Appliquer l'herbicide Chikara 25WG dans un volume de pulvérisation généralisée de 150 à 450 l/ha d'eau de façon uniforme sur le sol. Les surfaces du sol doivent être exemptes de résidus de cultures et de mauvaises herbes au moment de l'application. En cas de présence de mauvaises herbes, de résidus de mauvaises herbes ou de cultures, ces derniers doivent être éliminés grâce à une légère intégration mécanique ou par d'autres moyens. Une fois l'application réalisée, la surface du sol ne doit pas être perturbée.

Désherbage après la levée :

Les applications en vue du désherbage après la levée doivent être réalisées dans une quantité de 150 à 450 litres par hectare d'eau. Utiliser les volumes d'eau les plus élevés si des résidus de végétation ou de cultures sont présents. Pour les pulvérisations dirigées, une solution de pulvérisation d'au moins 200 l d'eau par hectare est recommandée. Les résultats les plus satisfaisants sont obtenus lorsque les mauvaises herbes sont petites et en pleine croissance. Les mauvaises herbes à feuilles larges ne doivent pas présenter une largeur de plus de 5 à 10 cm et les graminées ne doivent pas présenter une hauteur de plus de 10 cm avant le premier tallage. Une fois l'application réalisée, la surface du sol ne doit pas être perturbée.

Préparation du pulvérisateur :

Appliquer l'herbicide Chikara 25WG à l'aide d'un équipement de pulvérisation qui a été nettoyé et est exempt de dépôts de l'utilisation de pesticides précédente. Nettoyer l'équipement de pulvérisation conformément aux instructions du fabricant. Voir l'étiquette du pesticide précédemment utilisé pour obtenir des consignes de nettoyage adéquates, ou suivre les procédures de nettoyage de l'équipement de pulvérisation de l'herbicide Chikara 25WG.

Application généralisée :

Appliquer l'herbicide Chikara 25WG à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre conventionnel à faible pression doté de buses à jet plat ou de buses à miroir (applications de prélevée uniquement). Suivre les recommandations du fabricant pour connaître la pression de pulvérisation et la hauteur de la rampe. Vérifier l'équipement de pulvérisation quotidiennement pour un entretien et un calibrage adaptés.

Application en bandes :

L'herbicide Chikara 25WG peut également être appliqué sous forme d'application en bandes. Le taux et le volume par zone traitée utilisés pour les applications en bandes peuvent être calculés en multipliant le taux et le volume d'application généralisée par hectare traité par la largeur de la bande divisée par la largeur de l'allée.

Application par pulvérisations dirigées :

Appliquer l'herbicide Chikara 25WG au moyen d'une pulvérisation à faible pression de grosses gouttelettes dans au moins 200 litres d'eau par hectare. Suivre les recommandations du fabricant concernant l'espacement des buses et la pression d'utilisation. Les buses doivent être réglées pour couvrir le feuillage des mauvaises herbes de façon adéquate tout en minimisant le contact avec la culture. Ne pas appliquer avec des buses à jet conique creux.

Application localisée :

Pour les applications localisées, appliquer les solutions de façon uniforme sur le sol pour effectuer un désherbage avant la levée, ou sur les mauvaises herbes pour effectuer un désherbage après la levée. Mélanger la quantité adéquate d'herbicide Chikara 25WG avec la quantité d'eau recommandée. Pour les applications de prélevée, utiliser entre 10 et 20 litres par 100 m². Pour les applications après la levée, utiliser au moins 20 litres par 100 m² et ajouter un agent tensioactif non ionique à un volume de 5 ml par litre de solution. En cas d'application sur une culture établie, utiliser une pulvérisation à faible pression de grosses gouttelettes et diriger le pulvérisateur sur le sol situé sous les plantes. Ne pas laisser la pulvérisation entrer en contact avec les feuilles ou les tiges vertes des plantes ligneuses. Utiliser 0,5 g/l d'eau. Bien agiter la solution de pulvérisation avant l'application.

Remarque : L'herbicide Chikara 25WG doit être appliqué seulement une fois par année.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

L'application de l'herbicide Chikara 25WG seule au taux de 150 à 200 g/ha supprime les espèces de mauvaises herbes suivantes. Utiliser le taux le plus élevé pour la suppression des mauvaises herbes plus grandes et pour les infestations de mauvaises herbes importantes.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES AVANT LA LEVÉE

Graminées

Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>
Orge commune	<i>Hordeum leporinum</i>
Agrostide à tiges rampantes	<i>Agrostis stolonifera</i>
Brome des toits	<i>Bromus tectorum</i>
Fétuque scabre	<i>Festuca scabrella</i>
Fétuque ovine	<i>Festuca ovina</i>
Fétuque élevée	<i>Festuca arundinacea</i>
Sétaire géante	<i>Setaria faberi</i>
Sétaire verte	<i>Setaria viridis</i>
Sétaire glauque	<i>Setaria glauca</i>
Ivraie multiflore	<i>Lolium multiflorum</i>
Cenchrus à épines longues	<i>Cenchrus longispinus</i>

Feuilles larges

Luzerne polymorphe	<i>Medicago polymorpha</i>
Stellaire moyenne	<i>Stellaria media</i>
Céraiste visqueux	<i>Cerastium vulgatum</i>
Trèfle incarnat	<i>Trifolium incarnatum</i>
Pissenlit officinal	<i>Taraxacum officinales</i>

Porcelle enracinée	<i>Hypochoeris radicata</i>
Érodium ciculaire	<i>Erodium cicutarium</i>
Vergerette de Buenos Aires	<i>Conyza bonariensis</i>
Géranium de Caroline	<i>Geranium carolinianum</i>
Seneçon	<i>Senecio sp.</i>
Séneçon vulgaire	<i>Senecio vulgaris</i>
Lamier amplexicaule	<i>Lamium amplexicaule</i>
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>
Mauve négligée	<i>Malva neglecta</i>
Mauve parviflore	<i>Malva parviflora</i>
Moutarde	<i>Sinapsis sp.</i>
Moutarde brune	<i>Brasica juncea</i>
Moutarde des oiseaux	<i>Brassica kaber</i>
Amarante fausse-blite	<i>Amaranthus litoides</i>
Amarante à racine rouge	<i>Amaranthus retroflexus</i>
Amarante blanche	<i>Amaranthus albus</i>
Pourpier potager	<i>Portulaca oleracea</i>
Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>
Bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Véronique des champs	<i>Vernonica arvensis</i>
Euphorbe rampante	<i>Euphorbia serpens</i>
Euphorbe maculée	<i>Euphorbia humistrata</i>
Euphorbe penchée	<i>Euphorbia maculata</i>
Épilobe d'automne	<i>Epilobium brachycarpum</i>

Cyperacées

Souchet comestible	<i>Cyperus esculentus</i>
--------------------	---------------------------

MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES AVANT LA LEVÉE

Graminées

Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i>
Fétuque des cheveux*	<i>Festuca filiformis</i>
Verge d'or à feuilles de graminée*	<i>Euthamia graminifolia</i>
Oseille rouge*	<i>Rumex acetosella</i>
Chiendent	<i>Panicum capillare</i>

* Appliquer à un taux le plus élevé pour la suppression

Feuilles larges

Vergerette du Canada/hippuride vulgaire	<i>Erigeron canadensis / Conyza canadensis</i>
Picris fausse-vipérine	<i>Picris echioides</i>
Laiteron	<i>Sonchus sp.</i>

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES APRÈS LA LEVÉE

Graminées

Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>
Agrostide à tiges rampantes	<i>Agrostis stolonifera</i>
Brome des toits	<i>Bromus tectorum</i>
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i>
Digitaire astringente	<i>Digitaria ischaemum</i>
Fétuque scabre	<i>Festuca scabrella</i>
Fétuque ovine	<i>Festuca ovina</i>
Fétuque élevée	<i>Festuca arundinacea</i>
Sétaire géante	<i>Setaria faberi</i>
Sétaire verte	<i>Setaria viridis</i>
Sétaire glauque	<i>Setaria glauca</i>
Ivraie multiflore	<i>Lolium multiflorum</i>
Cenchrus à épines longues	<i>Cenchrus longispinus</i>

Feuilles larges

Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>
Luzerne polymorphe	<i>Medicago polymorpha</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Anthémis fétide	<i>Anthemis cotula</i>
Stellaire moyenne	<i>Stellaria media</i>
Céraiste visqueux	<i>Cerastium vulgatum</i>
Trèfle incarnat	<i>Trifolium incarnatum</i>
Trèfle agraire	<i>Trifolium aureum</i>
Trèfle couché	<i>Trifolium campestre</i>
Érodium cicutaire	<i>Erodium cicutarium</i>
Vergerette de Buenos Aires	<i>Conyza bonariensis</i>
Géranium de Caroline	<i>Geranium carolinianum</i>
Seneçon	<i>Senecio sp.</i>
Séneçon vulgaire	<i>Senecio vulgaris</i>
Lamier amplexicaule	<i>Lamium amplexicaule</i>
Vergerette du Canada/hippuride vulgaire	<i>Erigeron canadensis / Conyza canadensis</i>
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>
Mauve négligée	<i>Malva neglecta</i>
Mauve parviflore	<i>Malva parviflora</i>
Moutarde	<i>Sinapsis sp.</i>
Moutarde brune	<i>Brasica juncea</i>
Sisymbre élevé	<i>Sisymbrium altissimum</i>
Violette des champs	<i>Viola rafinesquil</i>
Lépidie des champs	<i>Lepidium campestre</i>
Amarante fausse-blite	<i>Amaranthus litoides</i>
Amarante à racine rouge	<i>Amaranthus retroflexus</i>

Amarante blanche	<i>Amaranthus albus</i>
Pourpier potager	<i>Portulaca oleracea</i>
Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>
Bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>
Euphorbe rampante	<i>Euphorbia serpens</i>
Euphorbe maculée	<i>Euphorbia humistrata</i>
Euphorbe penchée	<i>Euphorbia maculata</i>
Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>
Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Épilobe d'automne	<i>Epilobium brachycarpum</i>
Trientale d'Europe	<i>Trientalis europaea</i>

Cyperacées	
Souchet comestible	<i>Cyperus esculentus</i>

MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES APRÈS LA LEVÉE

Graminées	
Polypogon de Montpellier	<i>Polypogon monspeliensis</i>
Chiendent	<i>Panicum capillare</i>
Orge commune	<i>Hordeum leporinum</i>

Feuilles larges	
Pissenlit officinal	<i>Taraxacum officinale</i>
Vergerette rude	<i>Erigeron strigosus</i>
Picris fausse-vipérine	<i>Picris echinoides</i>

CULTURES HÔTES

RAISIN

L'herbicide Chikara 25WG peut être appliqué sur tous les types de raisins (raisin de cuve, raisin de table et raisin sec).

Désherbage	Taux (g/ha)	Mode d'emploi spécifique
Avant la levée	150 à 200	
Après la levée	150 à 200	Appliquer sur les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges d'une hauteur de moins de 10 cm et avant le tallage des graminées. Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme. Utiliser des volumes d'eau plus importants sur les mauvaises herbes présentant une taille plus importante. Utilisation d'adjuvants recommandée.
<p>Précautions : Appliquer uniquement sur les vignes plantées depuis au moins trois années. Appliquer uniquement en dirigeant la pulvérisation vers le sol situé sous les vignes afin d'éviter tout endommagement du feuillage et l'écorce des jeunes vignes. L'utilisation d'une enveloppe protectrice est requise pour les vignes plantées depuis trois années afin de minimiser les risques d'endommagement. Ne pas appliquer sur les zones où les racines sont exposées ou sur celles où des drageons sont en pleine croissance et n'ont pas durci. Une fois l'application réalisée, la surface du sol ne doit pas être perturbée. Pour une application après la levée, utiliser un adjuvant (consulter la partie consacrée aux exigences d'utilisation des additifs).</p> <p>Les taux indiqués ci-dessus concernent les applications généralisées. En cas d'application par bandes, consulter la partie contenant des informations sur le produit sur l'étiquette afin de calculer le taux d'utilisation adéquat. Ne pas appliquer sur des sols pierreux.</p>		
<p>Mélanges en cuve : Pour le désherbage après la levée, envisager de mélanger en cuve l'herbicide Chikara 25WG avec un herbicide de contact, tel que du glyphosate qui est prévu pour la même méthode et le même calendrier d'utilisation sur la culture ou Ignite SN, ou l'herbicide Ignite 15SN et desséchant, Pour une suppression des mauvaises herbes annuelles de plus longue durée, envisager de mélanger en cuve l'herbicide Chikara 25WG avec Karmex XP, Karmex DF, Diurex 80W, Alligare Diuron 80W, Simadex Simazine fluide, Princep Nine-T, ou Simazine 480. Respecter toutes les instructions, restrictions et précautions indiquées sur les deux étiquettes. Consulter la partie intitulée « Mélanges en cuve » pour obtenir davantage d'information sur les mélanges en cuves.</p>		
<p>Restrictions : Ne pas effectuer plus d'une application par année. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) pour cette culture est de 75 jours.</p>		

LES BLUETS NAINS

L'herbicide Chikara 25WG peut être appliqué sur les bluets nains.

Désherbage	Taux (g/ha)	Mode d'emploi spécifique
Avant et après la levée	150 à 200	Faire une seule application à l'automne de l'année portante dans les champs dormants rénovés/élagués. - OU - Faire une seule application au printemps de l'année végétative non productive dans les champs en dormance, avant la repousse végétative.
Précautions : Pour une application après la levée, utiliser un adjuvant (consulter la partie consacrée aux exigences d'utilisation des additifs). Les taux indiqués ci-dessus concernent les applications généralisées. Ne pas appliquer sur des sols pierreux.		
Restrictions : Ne pas effectuer plus d'une application par année.		